



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Avis au public

Diekirch, le 6 novembre 2023

Il est porté à la connaissance du public que le comité du SIDE C siègera en séance publique en date du 20 novembre 2023 à 18h00 au bâtiment administratif du SIDE C au Fridhaff avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Signature des procès-verbaux de l'assemblée du Comité du 17 juillet 2023 (**Annexe 1**)
3. Marchés publics et convention
 - 3.1. Adjudication de la soumission ouverte relative à la fourniture d'un châssis-cabine à 3 essieux 6x2 prêt pour l'installation d'un système de levage pour conteneurs y inclus contrat d'entretien
 - 3.2. Adjudication du marché de services pour la collecte porte-à-porte des déchets encombrants 2024 – 2025 - 2026
 - 3.3. Adjudication du marché relatif à la prise en charge des fractions collectées dans les centres de ressources
 - 3.4. Approbation de la convention avec Valorlux relative au projet pilote « Réorganisation des déchets emballage plastique dans les centres de ressources » (**Annexe 2**)
 - 3.5. Approbation finale de la convention collective des salariés à tâches manuelles (**Annexe 3**)
 - 3.6. Informations relatives à l'analyse des moyens à disposition pour résilier les conventions « Sondervertrag zur Kostenregelung » et « Kooperationsvertrag » conclues le 15 juillet 2013 entre le SIDE C, le SIGRE et le SIDOR (**Annexe 4**)
4. Finance
 - 4.1. Présentation, discussion et approbation de la proposition d'augmentation des tarifs applicable à partir du 1er juillet 2024 (**Annexe 5**)
 - 4.2. Approbation des devis extraordinaires du budget 2024 (**Annexe 6**)
 - 4.3. Présentation, discussion et approbation du budget rectifié 2023 et du budget 2024 (**Annexe 7**)
5. Emplacement éventuel du CRES Rédange dans le cadre de l'agrandissement de la zone SOLUPLA (**Annexe 8**)
6. Envoi du courrier « Sondierungs-Umfrage Klimapakt 2.0 » dans le cadre du document « Strategiepapier Ressourcenoptimierung Klimapakt 2.0 » élaboré par EcoConseil (**Annexe 9**)
7. Divers
8. Affaires de personnel (huis clos)*
 - 8.1. Démission volontaire d'un salarié à tâches intellectuelles
 - 8.2. Prolongation receveur ff
 - 8.3. Création de poste pour salarié à tâches intellectuelles

Pour le SIDE C

Romain PIERRARD
Président

